Implantation de sites pilotes de compostage collectif en pied d'immeubles

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Dé

Auteur :

6, Allée de la Voivre

88000 pinal

Voir le site internet

Xavier Flament

xavier.flament@sicovad.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La politique de prévention des déchets du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets (SICOVAD) a jusque-là, essentiellement été concrétisée par :

- la sensibilisation des usagers aux éco-gestes (éco-achats, Stop pub…),

- la promotion du compostage individuel.

Dans la continuité de sa politique de prévention des déchets menée sur le territoire et à la demande du SICOVAD, les services du syndicat ont été amenés début 2010 à réfléchir à la mise en place de sites pilotes de compostage collectif en pied d'immeuble.

Une première note interne a permis de valider les contours du dispositif à caractère expérimental et d'établir les rôles des différents acteurs du projet.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mettre en œuvre en habitat vertical, à titre expérimental, une gestion de proximité des déchets organiques. Cette opération doit permettre de :

- détourner de la poubelle les déchets de cuisine ainsi que les déchets de jardin,

- valoriser le traitement en circuit court,

- maîtriser la quantité d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) des ménages et les coûts de traitement correspondants.

Cette démarche est aussi une contribution aux pistes qui permettraient aux habitants en habitat collectif de maîtriser la future tarification incitative*.

* Etude en cours sur le territoire syndical en 2010

Résultats quantitatifs

2 sites de compostage collectif en pied d'immeuble à Epinal avec 13 ménages utilisateurs engagés dès la mise en service, dont :

- rue de la Beaudenotte : 5 ménages

- rue Léon Schwab : 8 ménages

Résultats qualitatifs

- Mobilisation rapide et durable des ménages concernés par l'opération.

- Très bonne qualité des déchets organiques apportés par les ménages : aucune erreur de tri constatée (hormis les "incontournables" étiquettes sur les peaux d'avocats, d'agrumes…)

- Organisation et propreté du site respectées par les utilisateurs et les riverains : absence de détérioration, de tags...

MISE EN OEUVRE

Planning

De mars à juillet 2010 :
- **Préparation** et validation interne de l'opération (mars)
- **Présentation** de l'opération à OPHAE* bailleur pressenti, pour l'implantation des premiers sites (avril)
- **Communication** préalable à l'implantation des sites avec les ménages concernés (juin)
- **Mise en service** des sites (juillet)

• A compter de juillet : accompagnement des ménages et suivi du fonctionnement des sites.

1- Critères du site pilote établis par le SICOVAD :

- résidence "à taille humaine" (6 à 10 appartements par entrée)

- une population stable, sur le secteur d'Epinal ou à proximité immédiate, de façon à rendre l'accompagnement et le suivi par le SICOVAD plus aisés.

- espaces verts collectifs en pied d'immeuble.

2 - Répartition prévisionnelle des tâches entre les acteurs

OPHAE et OPAC (Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal, bailleur public présent sur Epinal et Office Public d'Aménagement et de Construction, bailleur public présent sur les Vosges) : mise à disposition d'un terrain en pied d'immeuble et idéalement d'un local pour le stockage du petit matériel.

SICOVAD

- Fourniture et installation de composteurs en bois (modèle de composteur proposé habituellement aux ménages),

- Aménagement du site de compostage (chemin au sol composé de dalles type gravillons lavés si nécessaire selon la configuration du terrain, signalétique….)

- Fourniture du petit matériel d'exploitation : bioseaux (1 par ménage) et matériel commun (1 fourche, 1 pelle, 1 arrosoir, 1 tamis, armoire de stockage)

- Conception, édition, distribution des outils de communication (lettre, guide, mémo, affiche…)

- Animation générale, accompagnement des ménages et suivi de l'opération (passages réguliers sur site),

- Fourniture et livraison régulière ou mise à disposition depuis le site d'Epinal Razimont de structurant (dotation

initiale et réapprovisionnement),

- Rédaction du cadre conventionnel (convention SICOVAD/OPHAE/OPAC, charte avec les ménages participants…)

SMD 88 / SOVOTOM (Syndicat Mixte départemental pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges) : formation de conseillers en compostage parmi les ménages participants

Les habitants volontaires de l'immeuble : informés et spécialement formés pour certains d'entre eux (relais*)*, dotés de bioseaux, ils apportent régulièrement leurs déchets de cuisine sur le site, les mélangent avec le structurant et peuvent utiliser le compost mûr.

3 - Dimensionnement du site de compostage collectif en pied d'immeuble

Le SICOVAD a prévu l'implantation de :

3 composteurs en bois de 544 litres de volume utile :

- le premier destiné au stockage du structurant,

- le deuxième au mélange des déchets organiques apportés par les utilisateurs avec le structurant,

- le troisième à la maturation du compost issu du deuxième composteur.

Les trois composteurs seront placés en "batterie" (côte à côte) pour 5 à 10 familles desservies, en fonction de la composition des foyers.

Surface nécessaire estimée (composteurs + aires de circulation) : 8 à 15 m^2.

4 - Résultats prévisionnels estimés

- **Aspects préventifs**

Déchets organiques détournés des ordures ménagères résiduelles par an :

En volume = **3 430 litres.**

En masse = **1,7 tonne**

Calcul établi sur la base d'un site pilote composé de 10 ménages présent 49 semaines par an et apportant en moyenne 7 litres par semaine (en hypothèse haute) et en tenant compte d'une densité moyenne de 500 kg/ m^3.

- **Aspects organisationnels**

Pour chaque ménage, le temps passé à alimenter le composteur et à pratiquer régulièrement le mélange des déchets de cuisine avec le structurant est évalué à moins de 10 minutes par semaine, soit l'équivalent de 8 heures par an (Sans compter la participation à la formation des conseillers relais, à des manifestations diverses, réunions, bilans...).

- **Aspects qualitatifs**

Selon les données issues d'expériences similaires, le compost produit est mûr et prêt à être utilisé 8 à 10 mois après les premiers apports de déchets de cuisine.

Une communication spécifique viendra accompagner cette phase. En effet ce compost ne peut pas être utilisé pur. Il faut le mélanger à de la terre de jardin, à de la tourbe voire à du sable pour le rempotage, les plantations et les semis.

Moyens humains

- Maïté ANDRE et Lidwine CLAUDE

Conseillères en tri sélectif & équipe communication : conception des outils de communication, accompagnement des ménages et suivi du fonctionnement.

- Xavier FLAMENT, Chargé de mission Contrat d'Objectif Territorial (COT) : co-conception de l'opération, relations avec les bailleurs, communication associée (médias), accompagnement des ménages et suivi du fonctionnement.

- Eric LEFEVRE, Directeur technique : co-conception de l'opération et préparation de la logistique d'implantation et d'approvisionnement des sites.

- Gérard CORNU, Responsable des équipements (dont la plate-forme de compostage de déchets verts d'Epinal Razimont) : fourniture du structurant.

- Alain ROUSSEY, Directeur du SICOVAD.

Moyens financiers

Les coûts de mise en œuvre de l'opération restent en phase avec les enjeux :

• **Traitement par incinération de 1,715 tonne de déchets organiques** dans le cadre d'une collecte traditionnelle d'ordures ménagères résiduelles (tarif départemental 2010 : 127,60 € TTC/tonne) : 218,83 € TTC

• **Implantation d'un site collectif de compostage en pied d'immeuble** (hors temps passé et structurant) : 400 à 450 € TTC (hors aides) pour une durée de vie du matériel estimée à 5 ans au minimum en conditions normales d'utilisation.

Aides financières : ADEME dans le cadre d'un programme d'actions en matière de prévention, financement du solde de l'opération sur fonds propres.

Moyens techniques

- Composteurs, bioseaux, signalétique, petit équipement…

- Outils de communication : l'équipe communication du SICOVAD a été dotée courant 2009 du logiciel Adobe illustrator et photoshop, de manière à pouvoir concevoir en interne différents supports de communication, dont ceux de cette opération, avec une qualité professionnelle et selon une réactivité plus importante qu'en sous-traitance.

Partenaires mobilisés

OPHAE : identification des immeubles à équiper et relais d'information auprès des usagers.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le SICOVAD a réuni plusieurs points forts lui permettant de mener à bien cette opération :

- La volonté des élus et le soutien de la direction du SICOVAD pour l'émergence du projet et ses conditions de réalisation,
- La définition préalable et précise des objectifs et du contenu de l'opération par le biais d'une note de présentation, résultant d'une concertation interne entre services,
- L'intérêt du bailleur pressenti vis-à-vis du projet et son implication dans l'identification des immeubles, dans la communication auprès des usagers et dans la résolution des problèmes organisationnels et techniques courants,

- Le fonctionnement autonome du SICOVAD en régie de collecte disposant de sa propre plate-forme de compostage et d'un service communication qui permet de mettre en œuvre une opération de ce type, sans délai, ou presque (liés à une consultation de prestataires) et sans difficulté particulière (liée par exemple à l'absence de tel ou tel matériel).
- Un accompagnement régulier et multiforme (communication orale et écrite) des usagers, qui ont compris le fonctionnement du site dès sa mise en service et ont fait preuve d'initiatives heureuses (exemple : ouverture des couvercles du composteur de transformation en période pluvieuse)
- La réactivité des services du SICOVAD en ce qui concerne le réapprovisionnement des sites en structurant et l'appui techniques aux utilisateurs,
- Conception d'un tableau de bord sous Excel alimenté en données après chaque intervention pour : retracer la vie du site, comptabiliser le temps passé par les agents du SICOVAD à l'exécution des tâches logistiques et de communication, mieux appréhender la mise en œuvre d'opérations similaires.
- Echanges avec les utilisateurs sur la gestion des déchets en général (prévention, tri…) et sur les services proposés par le SICOVAD.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Les difficultés rencontrées, qu'il est conseillé d'anticiper si possible :

- L'absence de point d'eau public ou collectif à proximité des sites de compostage a conduit les ménages à utiliser l'eau potable de leurs propres logements. Ce problème a surtout été soulevé sur le site implanté rue de la Beaudenotte car situé à l'abri d'un bosquet donc des intempéries. La mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie est à étudier avec le concours du bailleur (solution retenue par le bailleur en juin 2011).
- La forte personnalité des personnes relais peut être un frein à l'adhésion de certains ménages à l'opération, les querelles et rivalités de voisinage étant plus fortes que le désir de participer à un projet collectif. `
- La différence d'autonomie des personnes relais d'un site à l'autre a conduit le SICOVAD à effectuer des tâches non prévues initialement (par exemple le transfert du contenu du composteur de transformation vers le composteur de maturation).

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE
valerie.lambotte@ademe.fr
Direction régionale Grand Est